

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	17 avril 2024
Numéro	24.359	Heure	17h57

Auteur-e(-s) : Stéphanie Skartsounis

Titre : Quelle stratégie de mobilisation foncière dans les pôles de développement économique ?

Contenu :

Selon la [fiche E_11](#) du Plan directeur cantonal (PDC), l'État compte « renforcer la maîtrise foncière des parcelles propriétés de tiers » et « développer une politique d'acquisition » dans les pôles cantonaux et régionaux.

Afin de garantir une utilisation optimale à long terme de ces zones d'activités, le droit de superficie (DDP) est-il privilégié ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Stéphanie Skartsounis

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :